

« *Our favorite Liberty* ». La VI^e flotte et la Côte
d'Azur : tableau d'une « Petite Amérique »
méridionale (1948-1967)

Nathalie Molines



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/11600>

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2019

Pagination : 231-248

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Nathalie Molines, « « *Our favorite Liberty* ». La VI^e flotte et la Côte d'Azur : tableau d'une « Petite Amérique » méridionale (1948-1967) », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 98 | 2019, mis en ligne le 01 décembre 2019, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/11600>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

© Tous droits réservés

« *Our favorite Liberty* »¹. La VI^e flotte et la Côte d'Azur : tableau d'une « Petite Amérique » méridionale (1948-1967)

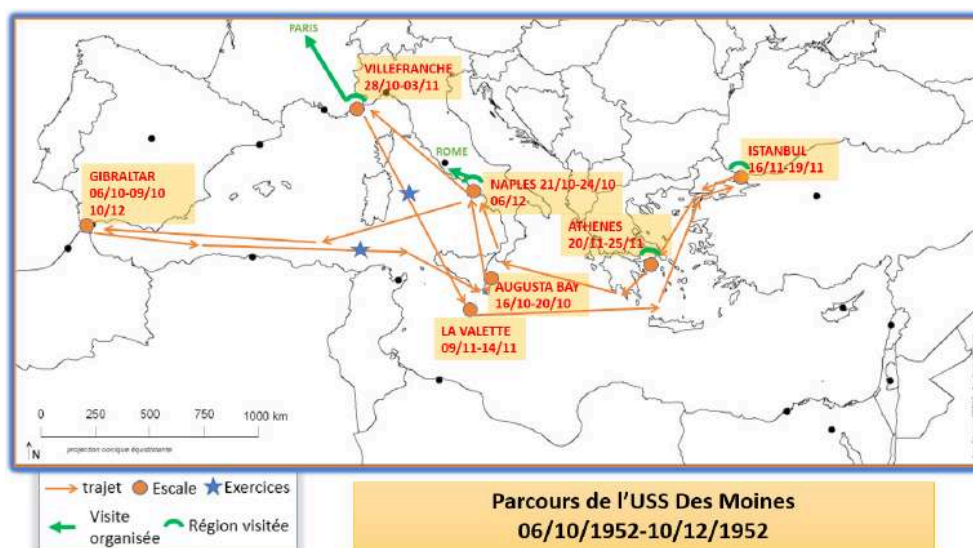
Nathalie Molines

- 1 Le 30 juin 1948, les ports de Villefranche-sur-Mer, Golfe-Juan et Monaco accueillent une impressionnante escadre américaine se composant du cuirassé *USS Missouri*, de quatre destroyers, d'un navire de débarquement, de l'énorme porte-avions *Coral-Sea* et de deux contre-torpilleurs, le tout transportant plus de 8 000 marins². Les presses locales et nationales rendent compte de l'ampleur de cette manifestation avec un mélange de sympathie, d'admiration, mais aussi une pointe d'inquiétude³. Cette visite inaugure le début d'une longue période de presque vingt années durant lesquelles ces ports deviennent des escales privilégiées de la VI^e flotte américaine. En 1956, la commune de Villefranche-sur-Mer est en outre officiellement élevée au rang de port d'attache du navire-amiral de la flotte, et le reste jusqu'au retrait de la France du commandement intégré de l'OTAN en 1967. Cette présence accrue de l'US Navy entraîne progressivement la formation d'une communauté américaine originale constituée de militaires et de civils, et marquant avec plus ou moins d'intensité toutes les communes du littoral entre Menton et Théoule-sur-Mer. Durant la même période, les régions du nord, nord-est et ouest de la France voient, elles aussi, s'installer des dizaines de communautés liées aux forces terrestres et aériennes de l'OTAN. L'ensemble de ces forces, auxquelles la VI^e flotte est associée, constitue un imposant système de défense sur le théâtre européen de la « guerre froide ». Quelques ouvrages universitaires, dont celui de l'historien Olivier Pottier⁴, se sont penchés sur l'organisation de cette présence militaire américaine en France. Cependant, la part consacrée à Villefranche-sur-Mer et aux ports voisins y reste très limitée. Certes, d'un point de vue stratégique, ce littoral ne constitue pas un territoire fondamental pour le système de défense européen. Cela ne rend pas moins intéressante l'étude d'une présence militaire américaine qui se démarque par bien des aspects des autres communautés vivant dans et autour des bases

de l'OTAN dans les régions françaises. Cette étude se propose d'en montrer les spécificités. Nous en examinerons d'abord les logiques en rappelant le contexte auquel la VI^e flotte doit son existence, et en montrant de quelle manière les ports de la région niçoise s'intègrent dans l'ensemble du dispositif d'escales de l'US Navy en Méditerranée. Puis, nous examinerons le niveau d'ouverture manifestement plus important de cette communauté sur son territoire, si on le compare à celui des bases de l'OTAN ailleurs en France. Enfin, nous aborderons la question des conséquences d'une telle présence sur les populations, l'économie et le territoire, ainsi que le rôle qu'elle peut jouer en tant que relais de la culture américaine sur la Côte d'Azur.

La Côte d'Azur, une escale privilégiée de la VI^e flotte

- 2 Dès 1946, ce qui reste de la marine américaine en Méditerranée après le deuxième conflit mondial se transforme progressivement en flotte permanente. Après dix-huit mois de mission visant à contrer les prétentions soviétiques en Grèce et en Turquie, la VI^e flotte est officiellement fondée le 1^{er} juin 1948. En 1950, elle intègre les forces de l'OTAN. Sa mission consiste à dissuader toute tentative d'expansion soviétique en Méditerranée⁵. Côté européen, elle complète le dispositif de défense américain terrestre et aérien mis en place dans le cadre de l'OTAN. Plus au Sud, elle doit surveiller le détroit de Suez et contribuer à l'extension du *leadership* américain au Proche-Orient et au Moyen-Orient. Face à la puissance soviétique, il s'agit donc de montrer le drapeau (« *show the flag* »), sa puissance de frappe et son potentiel nucléaire. Au quotidien, la flotte effectue des « croisières », selon un planning prédéfini, au cours desquelles se succèdent divers exercices, en haute mer ou sur les côtes, des escales logistiques et des escales destinées au repos des marins, pour qui on organise même des visites touristiques.

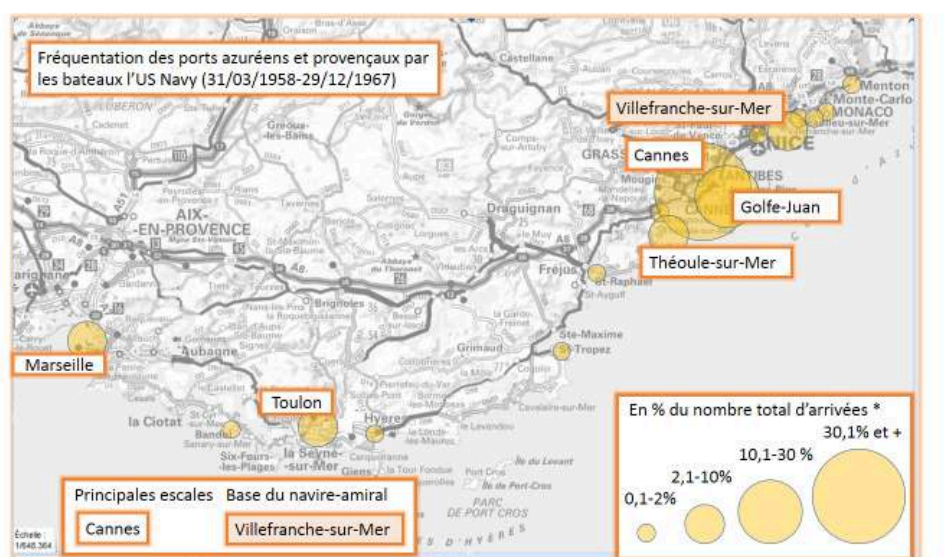


Données : *Cruise Books, USS DES MOINES CA-134* (URL = <http://www.usdesmoines.com/cruise-books.html>)

- 3 Sur la carte ci-dessus, nous avons schématisé le trajet effectué par le navire-amiral *USS Des Moines* lors d'un voyage de deux mois débutant à Gibraltar en 1952⁶. Certaines escales comme La Valette ou Augusta Bay relèvent de la logistique. D'autres, comme Athènes, Istanbul, Naples ou Villefranche-sur-Mer sont l'occasion pour les

permissionnaires d'effectuer des visites. Il faut noter l'importance de Naples qui représente une étape essentielle en tant que siège des forces alliées de l'OTAN pour le sud de l'Europe.

- 4 Le littoral des Alpes-Maritimes constitue par ailleurs la principale escale de cette flotte dans les ports de la Méditerranée. Nous avons représenté sur la carte suivante le taux de fréquentation par les bateaux de la marine américaine pour chaque port entre Marseille et Menton entre 1958 et 1967⁷. Le port militaire de Toulon (9 % des arrivées) figure en assez bonne place. Il abrite le siège de la préfecture maritime de la III^e région, auprès de laquelle sont soumises les demandes d'autorisation des escales américaines. Chaque visite donne l'occasion de rappeler l'étroite coopération des deux marines au sein de l'OTAN⁸. En dehors de la région toulonnaise, domine nettement la bande littorale azurée. Les quatre ports les plus visités par la flotte sont Cannes (41 % des arrivées de la flotte), puis Golfe-Juan (19 %), Villefranche-sur-Mer (9 %) et Théoule-sur-Mer (3 %).



* % calculé à partir du nombre total d'arrivées des bateaux de l'US Navy (1549) sur les côtes méditerranéennes françaises durant cette période (Données : Archives municipales de Cannes)

- 5 Ces escales jouent plusieurs rôles pour les autorités militaires américaines. Il s'agit d'abord d'arborer la puissance navale. Les visites organisées à bord des unités, en particulier des porte-avions, connaissent un grand succès. Les journalistes sont aussi conviés et se font les relais des communiqués de presse émanant de la Flotte, via son *Public Information Officer* (organe chargé des relations avec la presse)⁹. Au fil de leurs articles, les journalistes locaux vont ainsi mettre en exergue l'importance des bateaux en termes de tonnage, de dimension, de puissance de frappe, de capacité de ripostes en cas d'attaque, et de nombre de marins. Il s'agit ensuite d'organiser le repos des marins : chaque escale dure entre trois jours et une semaine et permet aux permissionnaires de découvrir les environs proches, ou d'autres régions françaises (dont la région parisienne) par des visites organisées¹⁰. L'US Navy encadre et organise elle-même ces temps de loisirs et de tourisme. Le navire-amiral possède à cette fin un *Welfare and Recreation Committee*. Il s'agit enfin, dans une logique plus diplomatique, de rappeler et de renforcer l'unité au sein de l'Alliance atlantique : dès sa création, le haut-commandement américain présente officiellement la flotte comme une ambassadrice de « bonne volonté », une *good will legation*, qui, par diverses manifestations de

rapprochements et de solidarité, doit renforcer la cohésion de la grande Alliance atlantique, indispensable selon les États-Unis pour faire face à la menace communiste. Certains historiens, comme Olivier Pottier, y voient aussi un outil pour rendre supportable auprès de la population locale une présence militaire accrue. Les deux logiques sont en fait complémentaires. Chaque escale est l'occasion d'une véritable mise en scène des signes d'amitié : distribution de cadeaux de Noël aux enfants, aide lors de catastrophes naturelles comme les incendies (celui du 28 juillet 1959 sur les hauteurs de Villefranche par exemple¹¹), célébration commune des fêtes nationales respectives les 4 et 14 juillet, participation à des fêtes franco-américaines¹². Au cours de la première semaine de septembre 1960 est ainsi organisée une « Semaine franco-américaine », à l'initiative du consulat américain de Nice, à l'occasion de l'anniversaire du rattachement de Nice à la France. La flotte est mobilisée pour l'occasion¹³.

- 6 Villefranche-sur-Mer s'inscrit bien dans les trois grandes logiques précédentes. Mais, très vite, on va lui adjoindre une quatrième mission : celle d'accueillir les familles des officiers du navire-amiral. Dès le début des années 50, de petites colonies américaines se forment dans diverses communes portuaires autour du bassin méditerranéen : Naples, Rome, mais aussi Saint-Jean-Cap-Ferrat et Villefranche-sur-Mer. Progressivement, le choix de cœur penche en faveur de la Riviera. Villefranche possède en effet divers atouts. Sa rade permet un mouillage facile (350 ha, de 25 à 60 m de profondeur), bien abritée, et hors de portée des bombardiers soviétiques basés en Crimée¹⁴. Sa facilité d'accès à l'aéroport de Nice simplifie l'acheminement de matériel et le déplacement du personnel. Sa proximité avec des villes mondialement connues et appréciées offre diverses aménités intéressantes aux familles qui bénéficient également d'un réseau de structures anglo-américaines déjà en place et liées à la longue présence britannique sur la Côte (églises protestantes, librairies anglaises, théâtres et cinémas anglophones...). Enfin, la Navy connaît bien ce port depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle. En 1875, un guide britannique, *The Englishman's Guide to Nice*¹⁵, note déjà la présence d'une escadre passant habituellement une grande partie de l'hiver à Villefranche. Dans les années 20 et 30, des écrivains évoquent l'animation liée à la flotte américaine. Voici comment Francis Scott Fitzgerald traduit dans son chef-d'œuvre *Tendre est la nuit* l'ambiance des années vingt à Villefranche au moment du départ d'un cuirassé américain :

Il y eut des cris, des larmes, des hurlements, des promesses quand la première chaloupe déborda, tandis que les femmes se pressaient sur le quai, bruyantes, agitant les bras en signe d'adieu [...]. L'une des filles releva sa jupe, arracha sa petite culotte rose, la déchira pour en faire un drapeau, puis le brandit, l'agita avec grands cris¹⁶.

- 7 C'est donc tout naturellement que Villefranche obtient le statut de port d'attache du navire-amiral. La VI^e flotte est considérée comme une « force » au sens définie par la Convention de Londres de 1951 (fixant le statut des forces de l'OTAN stationnant en Europe) : elle est donc assimilable en droit aux autres unités de l'OTAN présentes en France. Les négociations entre la France et les États-Unis qui se déroulent entre janvier et mai 1956¹⁷ aboutissent à la mise en place d'un port d'attache et non d'une base. C'est-à-dire qu'elle ne bénéficie pas de la quasi extraterritorialité qu'on trouve dans les autres bases de l'OTAN en France. En revanche, elle dispose à terre d'un poste de garde, d'un magasin, et d'une petite unité destinée à régler les questions administratives auxquelles les Américains peuvent être confrontés. Assimilée aux autres unités de l'OTAN, elle sera donc, en 1967, également concernée par le retrait de la France du

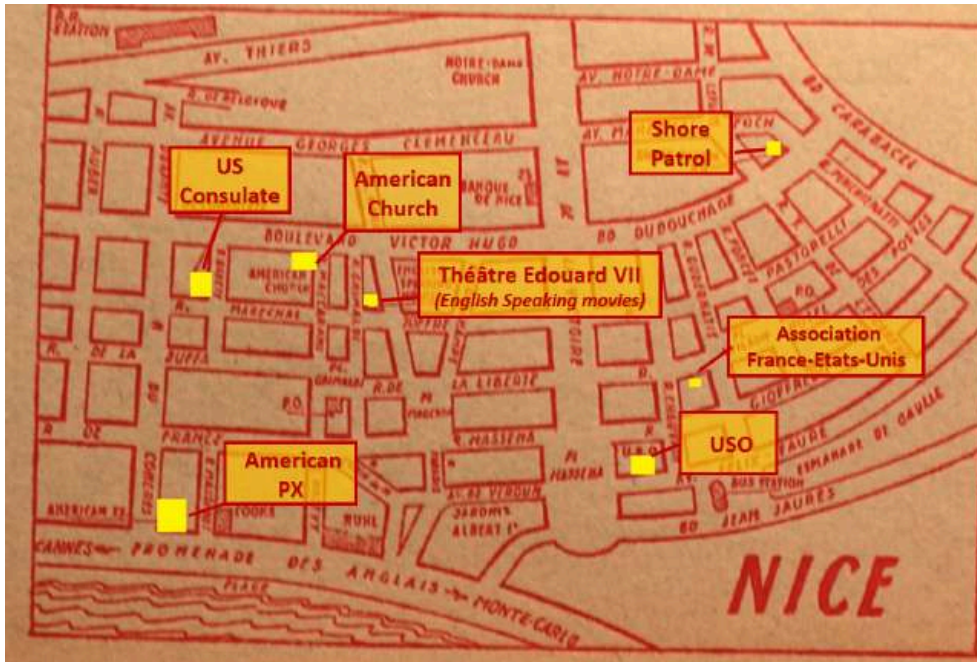
commandement intégré. Elle cessera alors d'être le port d'attache du navire-amiral au profit de Gaète, en Italie, et la fréquence des passages de la flotte sur la Côte d'azur diminuera considérablement.

« Navy ghetto » ou communauté ouverte ? La question du rapport au territoire

- 8 La présence militaire américaine sur la Côte d'Azur s'écarte, territorialement, du schéma classique de l'espace clos d'un camp militaire construit ex-nihilo, de la ville autonome construite selon un plan fonctionnel dans lequel s'agrègent les logements modernes, les terrains de sport, les magasins et les administrations¹⁸. Comme le signale un journal américain en 1967, il ne s'agit pas ici d'un « Navy Ghetto »¹⁹. Pour autant, la volonté affirmée de nouer des relations avec les autorités locales afin de contribuer au rapprochement franco-américain suffit-elle, au quotidien, pour faire de cette « Petite Amérique » une communauté ouverte sur le territoire et sa population ? Il nous faut, pour répondre à cette question et étayer notre argumentaire, examiner les spécificités formelles et organisationnelles de cette présence, ainsi que les éléments freinant ou au contraire favorisant son ouverture.
- 9 La première de ses spécificités réside dans sa dualité. Marins et familles constituent deux ensembles associés à des temporalités et à des espaces vécus en partie différents. Le groupe le plus important numériquement est celui des marins en escale, n'ayant pas d'attache familiale à terre sur la Riviera. Une semaine par mois en moyenne les différents ports voient ainsi débarquer simultanément des milliers de marins. Les chiffres varient, mais peuvent facilement atteindre les 8 000. Dans chaque port, on retrouve le même schéma de fréquentation : les cafés et restaurants du front de mer, relativement calmes, et les bars et boîtes de nuit des rues adjacentes, plus animés et parfois très mal fréquentés. À Villefranche-sur-Mer, les restaurants du quai, comme le *Welcome* et la *Mère Germaine* font office de cantines annexes pour les marins, tandis que les rues des niveaux suivants offrent d'autres divertissements, avec des bars aux noms américains (*Jimmy's bar*, le *New york*, le *Navy's Club...*) et la présence de nombreuses prostituées. Le deuxième groupe est constitué des familles liées au navire-amiral. Leur installation à Villefranche et dans les communes limitrophes s'effectue pour une période de deux à deux ans et demi. Leur nombre varie fortement selon les périodes et selon les sources. Certains articles de presse évoquent 150 familles en 1956, et 250 en 1958. Le recensement français de 1962²⁰ liste très exactement 139 familles et 16 marins installés à Villefranche, et 15 familles à Saint-Jean-Cap-Ferrat, soit un total de 528 personnes sur ces deux seules communes²¹. Ce chiffre reste faible, au regard des bases aériennes de l'OTAN, comme Chaumont ou Évreux, qui comptent au plus fort de leurs activités, à la fin des années cinquante, respectivement 6 000 et 10 000 Américains²². Il n'existe pas non plus de lotissements ou de quartiers réservés. Certaines résidences de Villefranche, construites à la fin des années cinquante et au début des années soixante abritent parfois des dizaines de ces familles : L'Estérel (av. Saint-Estève), Le Neptune (av. Clémenceau), Résidence de la Darse (av. Malmaison) et résidence Dina Palace (av. Sadi Carnot)²³. Mais les normes des appartements construits restent françaises, malgré leur relative modernité. L'augmentation progressive du nombre d'enfants aboutit à l'ouverture, en avril 1953 d'une première école à Cannes, dans une annexe du *Sunny Bank Hospital*, puis, en 1956, d'une école élémentaire dans

une annexe de la Villa Maeterlinck. Le cursus anglo-américain y est assuré par des professeurs surtout britanniques et dans des conditions idéales (10 à 12 élèves par classe). La Navy couvre les frais de scolarité. En octobre 1961, les élèves de l'école de Nice et ceux de l'école de Cannes finissent par fusionner dans un seul établissement situé à Beaulieu, dans les locaux de l'ancien hôtel Carlton : l'*Elementary School Joshua Barney*²⁴.

- 10 Ces deux groupes, aux vécus très différents, constituent néanmoins une véritable communauté unie autour de quelques lieux et moments fédérateurs. Parmi eux, nous retrouvons tout d'abord la Darse de Villefranche-Sur-Mer. Dans le bâtiment de la Corderie, un espace de 85 m² abrite les bureaux de la *Naval Support Activity* (NSA) à partir de 1961 pour les démarches administratives, un magasin, le *Post Exchange* (PX), et un dispensaire pour les soins les plus courants. Nous repérons également les différents USO (*United Service Organization*), structures d'accueil et véritables lieux de sociabilité pour toute la communauté américaine associée à la Navy. Ces structures jouent le même rôle que les « *Red cross centers* », foyers de la Croix-Rouge américaine, installées à Évreux et Châteauroux. Dans les années cinquante et soixante, la France compte cinq sièges de l'USO, dont deux permanents : un à Paris et un à Nice. Les trois autres n'ouvrent leurs portes qu'au moment des escales à Cannes, Menton et Marseille. L'USO de Nice, fondé dès 1949, fait office de bureau de renseignement touristique et de foyer du soldat (avec douche, petite boutique, téléphone gratuit). Diverses manifestations y sont organisées : clubs de cuisine française ou cours de français pour les femmes d'officiers, galas et soirées²⁵. Enfin les représentants des diverses structures liées à la petite colonie anglo-américaine locale, comme l'Église américaine, l'Association France-États-Unis, ou le *British American Hospital*, s'y retrouvent à l'occasion d'opérations philanthropiques. Deux de ces structures vont d'ailleurs connaître un regain d'activité grâce à la Navy et constituer elles aussi des espaces communs au service de toute la communauté américaine. En mars 1956, un contrat de location entre la marine américaine et le *British American Hospital* (fondé pour et par la communauté britannique en 1906) convient de la mise à disposition des marins et de leur famille d'un dispensaire et d'une aile composée de six chambres et de huit lits dans les locaux même de l'hôpital, le tout sous encadrement direct du service médical de la marine²⁶. D'une manière plus générale, les revenus émanant du dispensaire américain représentent environ 25 % des revenus totaux de l'hôpital²⁷. La deuxième structure revitalisée par la présence de la flotte est l'*American Church of the Holy Spirit* située à Nice. Fondée en 1873 pour les hivernants américains, elle connaît à sa réouverture en 1944 de grandes difficultés. Il faut attendre la deuxième moitié des années cinquante et l'arrivée de la flotte pour qu'elle retrouve une activité normale²⁸. Durant toute cette période, la collaboration entre l'US Navy et l'Église demeure très étroite. Les amiraux et officiers supérieurs du navire-amiral participent à la gestion de l'Église en tant que membres honoraires du conseil presbytéral. La Division des forces armées américaines lui accorde une subvention de 100 \$ par mois en compensation des services rendus aux membres de la Navy²⁹. En 1964, l'armée américaine décide de participer à 20 % du budget de l'Église et de nommer un membre du clergé avec la double fonction de prêtre en charge de l'Église et d'aumônier de la Navy. On assiste donc à une reprise en main totale de l'Église par l'armée³⁰.



Les marqueurs de la présence américaine à Nice dans les années soixante (Fond de carte : Archives de l'Église Américaine de Nice)

- 11 Cette communauté bénéficie ainsi de services et de structures spécifiquement organisés pour ses besoins, donnant à penser qu'elle vit en vase clos. Certains éléments semblent également renforcer la tentation d'un repli sur soi. Le problème de la langue demeure une constante, malgré les cours de français donnés à l'USO ou sur les navires. La durée du séjour des marins constitue un second frein : comment demander en effet à des marins en permission pour trois jours de tout comprendre du pays qu'ils visitent ? Enfin, les préjugés sur la France ne facilitent pas toujours l'esprit d'ouverture. Sans surprise, pour beaucoup de jeunes matelots, les Françaises restent des femmes légères dont on peut profiter à moindres frais. Les épouses se plaignent parfois du manque de confort et d'équipements de leur maison ou de leur appartement. Elles trouvent les produits d'hygiène trop rudimentaires et sont suspicieuses à l'égard du processus de conservation de certains produits, comme le lait. Nous devons néanmoins nous garder de toute simplification. Plusieurs éléments vont favoriser au contraire un certain niveau d'ouverture, voire un début d'acculturation. Tout d'abord, l'éparpillement géographique de cette présence américaine et des structures associées sur plusieurs communes empêche la mise en place d'un ghetto et rend inévitable une certaine ouverture aux habitudes locales. Ensuite, et comme dans les autres villes marquées par la présence américaine, la communauté met spontanément en place des outils qui fournissent quelques clefs de compréhension des problématiques locales, et en premier lieu des journaux produits par et pour les épouses dans lesquelles on retrouve des lexiques, des recettes de cuisine, etc. On retrouve ces mêmes outils à destination des matelots, à bord des bateaux. Certains acteurs locaux vont servir également d'interface entre la population et les Américains, en se mettant au service de l'accueil de la Navy. Dans les bâtiments de la Darse, un attaché des relations publiques, français et anglophone, est embauché pour coordonner les relations entre la Navy, les populations locales et les autorités françaises³¹. D'autres personnalités locales participent, de manière plus spontanée, à l'accueil des Américains. Germaine Brau, propriétaire du restaurant *La Mère Germaine*, est une personnalité locale incontournable, qui, jusqu'à sa

mort en 1959, soigne les jeunes marins avec ses petits plats et ses bons conseils. La marine américaine érige d'ailleurs Germaine en modèle du rapprochement franco-américain. La Navy en fait l'héroïne d'un film co-financé avec la TV américaine et le ministère de la Défense. Ce film, « Mom Germaine » est l'un des épisodes d'une série appelé *Navy Log* racontant les exploits de la marine, et est diffusé en août 1958 sur ABC. Elle raconte une histoire vraie : Germaine Brau remue ciel et terre pour trouver un médicament alternatif afin de sauver un jeune marin faisant une crise d'appendicite et allergique à la pénicilline. Le téléfilm vise à encourager le jeune public américain à s'enrôler et à le rassurer : on peut trouver des parents de substitution et se sentir comme à la maison de l'autre côté de l'Atlantique³². La combinaison de tous ces éléments aboutit parfois à une certaine acculturation. Quelques témoignages attestent par exemple d'imprégnations linguistiques improbables : à Villefranche, les chauffeurs des officiers supérieurs de la Navy ont le temps de retenir quelques expressions de nissart, dont les jeunes locaux semblent s'amuser³³. Certaines familles installées dans les immeubles anciens à l'arrière de la darse prennent des habitudes d'autochtones, laissant leurs enfants s'amuser dans les rues du village, en toute liberté ; d'autres signalent avoir conservé, bien après leur retour aux États-Unis, le goût de la baguette à chaque repas³⁴. En somme, les familles s'accommodent bon gré mal gré des conditions matérielles locales, finissent par assez bien les assimiler, et même par les apprécier.

- 12 Le rapport au territoire varie ainsi considérablement d'un individu à un autre et d'un statut à un autre. Si, pour le simple matelot en escale, il se résume à la découverte des divertissements et des lieux du tourisme local, il peut, chez les familles, révéler un sincère esprit d'ouverture débouchant sur un certain niveau d'acculturation dont la population locale n'a pas toujours conscience à cette époque.

Des réactions et des retombées économiques contrastées

- 13 La population locale doit en effet composer avec ces Américains dont la présence va marquer plus ou moins durablement le territoire. Les réactions qu'ils suscitent sont extrêmement contrastées, malgré l'amitié affichée des autorités municipales et départementales, d'autant que les retombées économiques espérées restent limitées par rapport à celles du tourisme.
- 14 Le panel des réactions suscitées par la présence des militaires et de leur famille oscille entre méfiance, rejet, indifférence, curiosité et fascination. Dans le pire des cas, nous rencontrons des protestations de ce type :

CANNES, 13 juillet 1965

Monsieur le chef de la Flotte USA en rade de Cannes

Monsieur, allez-vous-en !...

Le bruit de vos essais nous casse les oreilles.

Vos marins ivres et gueulant ou dé-gueulant dans nos rues nous écœurent.

Votre saloperie de mazout qui recouvre l'eau et le sable de nos plages, est une honte et un scandale.

Allez-vous-en ! Personne ne vous a demandé de jouer les « troupes d'occupation », de transformer Cannes, ville de luxe, de repos, de tourisme, de joie de vivre, en un infâme port de guerre.

Allez-vous-en ! Vous êtes l'image de la sale guerre que vous portez dans tous les coins du monde, sous prétexte de donner ce que vous appelez la LIBERTÉ à des

peuples qui ne vous la demandent pas, à coups de vos sales dollars, de votre napalm et de vos bombes.

Occupez-vous de VOTRE continent : vous aurez assez à faire !...

Laissez-nous en paix et ALLEZ VOUS EN !....Bon dieu, de bon dieu.

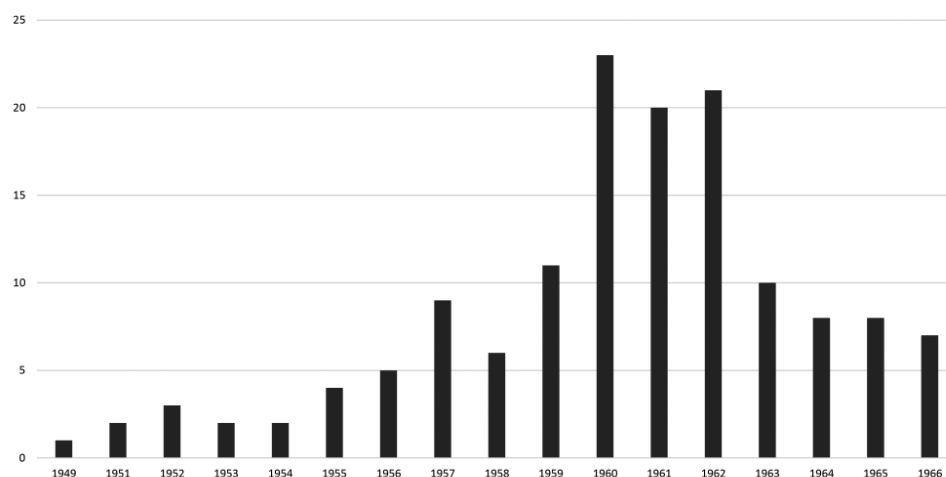
Jacques BONHOMME

Cannes

(encore en France)³⁵

- 15 Ce texte a le mérite de regrouper en un seul document l'ensemble des griefs que les habitants peuvent, çà et là, émettre à l'égard de la marine américaine³⁶. La première source de mécontentement concerne les nuisances sonores liées aux réacteurs des avions, mais aussi les rejets de mazout. Cette lettre fait référence à l'incident ayant eu lieu la veille, le 12 juillet 1965 : lors d'une fausse manœuvre, le porte-avions *Shangri-La* a déversé 12 000 litres de mazout, lequel s'est échoué sur les plages situées entre Cannes et La Napoule, épargnant la Croisette³⁷. Par ailleurs, les populations se méfient du comportement des marins : on repère en effet dans les archives locales des traces d'indisciplines, souvent liées à la forte consommation d'alcool, des plaintes pour bagarres, vitrines cassées, vols et dégradations diverses. La Navy possède une police militaire, la *Shore Patrol*, qui travaille de concert avec la police locale pour éviter les débordements. Cela ne suffit pas toujours à éviter les incidents. Dans les cas les plus graves, on constate une volonté d'un côté comme d'un autre d'éviter toute crise diplomatique³⁸. La plupart du temps, les marins sont remis aux autorités militaires américaines qui vont régler en interne le problème. À ces incidents s'ajoutent des plaintes de riverains liées à l'afflux, dans leur quartier, des prostituées dont le nombre double en périodes d'escale. En 1965, on estime que pour l'ensemble des communes situées entre Cannes et Villefranche-sur-Mer, le nombre de prostituées passe de 500 en période habituelle, à 1 000 (dont 200 pour Villefranche) lors des passages de la Navy³⁹. L'auteur qualifie ensuite l'armée américaine de « troupe d'occupation ». La perte de la souveraineté nationale alimente les discours politiques de tendances diverses. À partir de 1958, et l'arrivée de De Gaulle au pouvoir, la posture générale de la France vis-à-vis de l'OTAN se modifie et libère ce type de thématique dans l'opinion publique française. Enfin l'auteur évoque la guerre du Vietnam, la « sale guerre », s'inscrivant sans surprise dans l'ensemble de la contestation qui se développe en Occident vis-à-vis de ce conflit à partir du milieu des années soixante. Plus généralement, la présence des bâtiments militaires et de la force nucléaire dont ils sont les supports, si près des habitations, suscite chez certains une peur diffuse : celle de devenir, en cas de frappes atomiques, des cibles privilégiées. Tous ces sujets de méfiance ou de contestation sont repris et largement exploités par le parti communiste local incarné alors par la forte personnalité de Virgile Barel, député des Alpes-Maritimes et conseiller municipal de Nice. En 1957, il alerte ainsi la Chambre : « Mais en pensant que cette sixième flotte est tout près des villes, des ports, des rades de la Méditerranée et des millions d'êtres qui n'aspirent qu'à y vivre pacifiquement, nous sommes inquiets »⁴⁰. Son journal *Le Patriote de Nice et du Sud Est* relaie l'hostilité des communistes, même si aucune manifestation n'est organisée par le PCF pour s'opposer à la flotte états-unienne.

Nombre de mariages franco-américains liés à la VI^e flotte Villefranche-sur-Mer (1949-1966)



Données : Archives municipales de Villefranche-sur-Mer ⁴¹

- 16 La présence de la VI^e flotte est donc loin de faire l'unanimité. L'atlantisme populaire souhaité par les États-Unis dans les pays membres de l'OTAN reste un idéal difficile à atteindre. Cependant, nous ne pouvons pas non plus occulter, à l'inverse, les réactions les plus favorables. Un groupe se démarque clairement : celui de la jeunesse. À Villefranche, quelques témoins se souviennent avec émotion des matchs de baseball joués par les soldats dans le stade municipal, des grosses voitures américaines des officiers débarquant sur le port, des jeans et des bouteilles de Coca-Cola récupérés⁴². Certaines jeunes françaises sont séduites par les marins américains, provoquant quelques inquiétudes parentales. En mars 1959, l'Union locale des Associations de parents d'élèves des lycées et collèges de Cannes se plaint auprès du commissaire central des marins américains se montrant trop pressants à l'égard des jeunes filles cannoises. Les rencontres ne manquent pas, et aboutissent parfois à des mariages en bonne et due forme. Les nouvelles mariées possèdent un profil souvent identique : jeunes (entre 16 ans et 25 ans), sans profession ou exerçant des métiers peu ou assez peu qualifiés (serveuses, fleuristes, secrétaires...)⁴³. Le décompte des unions franco-américaines enregistrées en mairie de Villefranche aboutit aux chiffres suivants : entre 1949 et 1966, 142 mariages sur un total de 805 sont enregistrés (soit 18 % des unions, ce qui est plus que dans le nord de la France). Un pic est atteint en 1960 avec 23 mariages binationaux, soit 44 % des unions enregistrées et près de deux mariages par mois en moyenne. La période 1960-1962 semble être la plus prolifique et coïncide à peu près avec le pic de fréquentation de la Navy sur les côtes azuréennes. Les listes nominatives de 1962 indiquent la présence à Villefranche-sur-Mer de vingt-deux couples franco-américains, dont quatre sont parents d'un enfant en bas âge.
- 17 À ces réactions contrastées doivent s'ajouter des moments d'espoir ou, à l'inverse, d'exaspération de certains acteurs économiques locaux pour qui la présence de la marine américaine nuit au tourisme. Les restaurants et cafés situés dans les périmètres portuaires doivent une part de leur activité aux escales américaines. En plein hiver, en janvier 1959, quarante commerçants cannois envoient une pétition au maire lui demandant d'encourager auprès des autorités de la flotte les escales de plus grosses

unités, dans lesquelles se trouvent un nombre de marins plus important et surtout plus gradés, et donc mieux payés. Cela révèle, en creux, la dépendance de ces commerçants à l'égard de la flotte en période hivernale. De la même manière, certaines communes sont plus dépendantes que d'autres : c'est le cas de Villefranche où la présence régulière de plus de 1 200 marins et de plusieurs centaines de familles représentent un apport substantiel de consommateurs. Les commerces les plus dépendants sont la douzaine de bars situés à l'arrière du front de mer. Cependant, à l'échelle du littoral, les retombées économiques de la présence de ces militaires demeurent très faibles. Contrairement à des villes comme Châteauroux ou Verdun⁴⁴, la sortie de la France du commandement intégré de l'OTAN n'entraîne pas de chômage et ne déstabilise pas l'économie des ports. La flotte ne paie ni droits ni taxes portuaires. Pour la seule ville de Cannes, le nombre de marins effectuant une escale avant 1967 s'élève en moyenne à 48 000 chaque année. Or, on sait que la ville dans les années soixante accueille environ 600 000 visiteurs par an. Les marins représentent à peine un peu plus de 7 % de ces visiteurs⁴⁵. Lissé sur l'année, l'apport de devises reste donc très faible. La Navy pousse par ailleurs les marins et les familles à consommer surtout les produits provenant des PX. Dans celui de Villefranche, 1 300 produits exclusivement américains sont proposés, ainsi que des denrées fraîches arrivant directement du Danemark par des camions répondant aux normes américaines de conservation⁴⁶. Enfin, certaines communes tentent de gérer les mécontentements occasionnés, en période estivale ou au moment du Festival de Cannes, par l'afflux simultané des marins et des touristes dans les zones portuaires. Dans les années cinquante par exemple, à Golfe-Juan, les propriétaires de yachts protestent contre le va-et-vient des navettes de la Navy obligeant le port à réorganiser l'attribution des jetées⁴⁷. Face aux diverses nuisances et pollutions déjà évoquées, les municipalités sont tiraillées entre le fait de ne pas froisser les États-Uniens et le fait de trouver des solutions pour ne pas faire fuir les touristes. À Cannes, les maires ne cessent durant toute cette période de convaincre les amiraux de la VI^e flotte de limiter leurs escales durant la période estivale, au profit de l'arrière-saison. Cela ne semble pas avoir été entendu.

- 18 Ainsi la présence de la flotte provoque des réactions très diverses, déçoit certains commerçants, et force les municipalités à trouver les moyens d'une conciliation entre les intérêts des acteurs du tourisme et les exigences de la Navy. Malgré ce tableau contrasté, la présence américaine va contribuer, comme aux abords des bases de l'OTAN en France, à la diffusion de l'*American way of life*.

La VI^e flotte au service de la diffusion de la culture et des valeurs américaines

- 19 En effet, la Navy est un des acteurs de la diplomatie culturelle américaine sur la Côte d'Azur. Localement, cette diplomatie va bénéficier d'un terrain plutôt favorable, s'appuyer sur des acteurs multiples et se manifester à l'occasion de rencontres organisées sous couvert d'amitié franco-américaine.
- 20 Plusieurs chercheurs français comme Olivier Pottier⁴⁸, François Doppler-Speranza⁴⁹ et Axelle Bergeret-Cassagne⁵⁰ étudient depuis une dizaine d'années les liens pouvant exister entre la présence des troupes américaines et le processus d'américanisation en France et dans l'ensemble de l'Europe occidentale dans les années cinquante et soixante. Parallèlement, plusieurs auteurs français, comme Ludovic Tournès⁵¹ et anglo-

américains comme Brian Angus McKenzie⁵² tentent de démontrer la complexité des mécanismes et de la réception d'une américanisation qui ne peut se réduire à un simple modèle diffusionniste. Enfin, certains décrivent des processus d'acculturation dans lesquels les logiques locales propres et les acteurs locaux doivent être considérés. Gary Herrigel et Jonathan Zeitlin définissent ainsi le modèle américain et ses modalités de diffusion :

« *American model* » as a locally effective ensemble of interdependent elements, which could be deconstructed, modified, and recombined to suit foreign circumstances by self-reflective actors⁵³.

- 21 De fait, plusieurs éléments du contexte azuréen permettent à la culture américaine de trouver localement des points d'ancrage. La population locale est déjà habituée, depuis le début du XX^e siècle, à l'arrivée régulière de la flotte américaine sur ses côtes. En 1918, la présence des permissionnaires en convalescence a apporté dans la région les premiers orchestres de jazz et les premiers tournois de baseball interalliés. Dans les années vingt et trente, les escales ont attiré déjà une partie de la jeunesse, en particulier féminine, dont le rêve était d'épouser un Américain et de partir vivre avec lui Outre-Atlantique. Le tourisme estival sur la Côte doit sa naissance à la présence de milliardaires et mondains américains. Après la deuxième guerre mondiale, le Festival international du film de Cannes ou les différents festivals de jazz organisés depuis 1948 rendent cette culture américaine plus présente que jamais en terre azurée. Aussi, l'arrivée des marins et de leurs familles dans les années cinquante ne constitue-t-elle qu'une étape supplémentaire dans un processus d'acculturation déjà largement entamé, et bénéficie de ce « bain » culturel favorable. Dans ce contexte, et malgré les méfiances locales déjà étudiées, la marine va œuvrer activement à la diffusion du modèle américain, tout en insistant auprès des militaires sur le respect des cultures et la tolérance à l'égard des populations. S'il faut bannir tout esprit de conquête, les occasions ne manquent pas d'arborer fièrement les valeurs américaines et les diverses composantes d'une culture résolument moderne. Divers acteurs jouent directement ou indirectement un rôle moteur dans cette diplomatie culturelle.
- 22 François Doppler-Speranza a montré comment les femmes présentes auprès de leur mari dans les bases de l'OTAN devenaient des vecteurs de l'*American way of Life* et des valeurs américaines, au travers de leurs clubs et de leurs échanges avec les Françaises au sein de diverses rencontres d'amitié. Sur la Côte d'Azur, les femmes des marins ont pleinement conscience de leur rôle. Dans les diverses publications internes écrites par et pour elles, nous retrouvons cette volonté de s'inscrire pleinement dans une logique de combat idéologique. Les femmes doivent promouvoir l'exemplarité des comportements individuels, complément essentiel aux démonstrations de puissance. Un extrait d'article écrit en 1963 par une des épouses d'officiers américains en témoigne :
- En montrant à quoi ressemble vraiment les femmes américaines, nous pouvons faire mentir la propagande communiste selon laquelle nous serions des créatures égoïstes, molles et totalement défaites lorsque notre magasin échoue à nous apporter tout le luxe. Sur une note plus positive, nous pouvons montrer aux Européens que les Américaines vivent selon des idéaux en lesquels elles croient de tout leur cœur, et qui sont les fondements sur lesquels notre pays a été construit⁵⁴.
- 23 Les occasions d'échanger ne manquent pas, notamment par l'intermédiaire de l'USO déjà évoqué et de ses diverses manifestations. Il ne faut pas oublier non plus les vecteurs culturels croisés que constituent, à moyen terme, les unions binationales entre

marins et Françaises. Si la plupart des épouses françaises s'expatrient aux États-Unis à la fin du contrat de leur mari, on peut supposer que les liens gardés avec les belles-familles françaises peuvent participer à la diffusion du modèle américain.

- 24 Les marins eux-mêmes contribuent individuellement ou collectivement à la diffusion de certains éléments de la culture américaine principalement auprès de la jeunesse locale. Certains matelots font écouter leur disque de jazz, puis de Rock'n'roll dans les bars de Villefranche-Sur-Mer. D'autres forment des groupes qui se produisent dans des cabarets de la région, ainsi qu'à l'USO niçois qui invite pour l'occasion des dizaines de jeunes Français (et Françaises) dans des soirées restées manifestement mémorables. En 1960, par exemple, le Club « Le Can-Can » à Nice voit se produire un groupe de Rock'n'roll et de Rhythm'n Blues dénommé « Tra-Vels' », composé de cinq jeunes membres d'équipage du navire-amiral *USS Des Moines* ⁵⁵.



Le groupe Tra-Vels' (Source : Archives de l'Association Les Américains et la VI^e Flotte à Villefranche-sur-Mer, Daisy Mae, Novembre 1960)

- 25 Les sports américains fascinent également la jeunesse française, qui découvre le baseball à l'occasion des entraînements au stade de Villefranche ou lors de rencontres sportives au cours desquelles la population est invitée. En 1964, à l'occasion de la fête de l'indépendance américaine et de l'anniversaire de l'*USS Springfield*, une *Ship's Party* est par exemple organisée dans l'arrière-pays niçois, dans la petite commune de Levens, avec l'accord de la municipalité. Les habitants de la commune sont invités à assister à des démonstrations de football américain, à participer à des compétitions de natations, ou de pentathlon, et à consommer des hamburgers et des hot-dogs⁵⁶.
- 26 Les rencontres franco-américaines permettent aussi de toucher un public très jeune par la distribution d'objets et de *goodies* typiquement américains. Des séances de cinéma complètent parfois ces rencontres qui se déroulent souvent à l'occasion des visites organisées des navires ou lors des fêtes de fin d'année. Ainsi, par exemple, le

26 décembre 1959, le père Noël emprunte l'hélicoptère de l'USS *Des Moines*, atterrit sur la pelouse du stade de Villefranche, et distribue des cadeaux à 500 enfants de l'école. La fête se poursuit dans la salle de cinéma voisine avec un spectacle de marionnettes, des dessins animés américains, et un film documentaire sur la vie du musicien Nat'King Cole⁵⁷.

- 27 Enfin, dans un autre esprit, la flotte va servir de support et de soutien aux films américains en compétition lors des différents festivals de Cannes. L'US Navy fait volontairement coïncider le planning des escales avec les dates du festival. Elle est régulièrement sollicitée pour la promotion de films par les délégations américaines. Il s'agit pour les États-Unis de multiplier les démonstrations de puissance au nez des délégations soviétiques et de celles des pays de l'Est en compétition lors du festival. Les délégués américains sont choisis directement par le Département d'État et travaillent de concert avec les représentants de la diplomatie américaine dans la région, à savoir le consul et les équipes de l'USIA (*United States Information Agency*) dont le siège est basé au consulat de Marseille et dont l'un des directeurs les plus marquants est Howard Simpson au début des années soixante⁵⁸. L'US Navy va aider l'ensemble de ses personnalités dans leur mission. Les PX de la région vont fournir des denrées à moindre coût pour organiser les soirées promotionnelles. Chaque année, un des destroyers accueille une fête de la MPEAA, *Motion Picture Export Association of America*, représentant les intérêts des studios de cinéma américains à l'étranger et dont le représentant est, lors des premiers festivals, le célèbre Rupert Allan. De même, des séances de photographie de stars ou starlettes à bord des navires sont régulièrement planifiées à la grande joie des matelots.
- 28 Ainsi, la VI^e flotte constitue-t-elle à la fois un vecteur et un support de diffusion de la culture américaine, en accord et en synergie avec les acteurs institutionnels de la diplomatie culturelle installés en France. Sous couvert de lutte idéologique et d'amitié franco-américaine, elle contribue à sa manière à transmettre certains éléments de la « modernité » principalement dans les domaines musicaux, cinématographiques, alimentaires et sportifs.
- 29 Entre 1948 et 1967, la présence militaire américaine marque donc le territoire azuréen, à l'instar des multiples « Petites Amériques » que constituent les bases américaines de l'OTAN en France. Pour autant, sa structure originale fait d'elle une communauté probablement plus ouverte qu'ailleurs sur le territoire et ses populations. Durant deux décennies, la VI^e flotte cristallise certaines peurs ou suscite l'admiration. Par son entremise, l'*American way of Life* se diffuse parmi la jeunesse. Il imprègne encore aujourd'hui les familles issues des unions binationales ainsi que les multiples manifestations et animations mémorielles portées par certaines communes et associations de vétérans américains ou d'habitants nostalgiques. De cette présence, le culte du souvenir ne semble finalement retenir que la dimension culturelle, preuve de l'efficacité d'un *softpower* dont la puissance militaire américaine constitue paradoxalement un vecteur important durant la guerre froide, sur la Côte d'Azur comme ailleurs en Europe occidentale.

NOTES

1. « Notre permission favorite », expression des marins de la VI^e flotte pour qualifier la Côte d'Azur en général et Villefranche-sur-Mer en particulier.
2. « L'escadre américaine est arrivée sur la Côte d'Azur », *Nice Matin*, 1^{er} juillet 1948.
3. « Une escadre américaine dans les ports français de la Méditerranée », *Le Monde*, 2 juillet 1948.
4. Olivier Pottier, *Les bases américaines en France, 1950-1967*, Paris, L'Harmattan, 2003, 378 p.
5. Bénédicte Suzan, « La présence de la VI^e flotte américaine en Méditerranée, une remise en question ? », *Hérodote*, n° 103, 2001, p. 40-56.
6. *Cruise Books, USS DES MOINES CA-134* (URL = <http://www.ussdesmoines.com/cruise-books.html>).
7. Escales de bâtiments de guerre américains, autorisations, manifestations, protestation attitude des marins américains, difficultés de transbordement des équipages des navires américains, 1956-1967, Archives Municipales de Cannes, 10W18.
8. Lors de son voyage officiel en France, le président Eisenhower ne manque pas de réaffirmer l'amitié franco-américaine à bord de l'*USS Des Moines* ancré en rade de Toulon, le 18 décembre 1959.
9. Escales de bâtiments de guerre américains..., *op. cit.*
10. *USS Springfield (CLG 7) Mediterranean Cruise Book 1965-67* - (URL = <https://www.navysite.de/cruisebooks/clg7-66/index.html>).
11. « Volunteers of Des Moines extinguish Riviera Blaze », *Navy Times*, 28 juillet 1959.
12. Les visites à bord de navires américains ou britanniques mouillant à Cannes, les rencontres entre les marins, les religieuses et les orphelins, 1961, Archives départementales des Alpes-Maritimes, 34S6.
13. « Parade à l'occasion de la semaine franco-américaine », *Daisy Mae*, 20 janvier 1961.
14. Michelle Icard *et al.*, *Il était une fois l'US Navy et Villefranche-sur-Mer*, Association Les Américains et la 6^e Flotte à Villefranche-sur-Mer, 2017, 58 p.
15. Robin Barker, *The First Years of the American Church and its Community at Nice. A study of the Parish Registers of the Church of the Holy Spirit*, Mémoire de DEA sous la direction de Gilbert Bonifas, Faculté de Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Nice, Département d'Anglais, 1987, 75 p.
16. Francis Scott Fitzgerald, *Tendre est la nuit*, Paris, Stock, 1951, p. 316-317.
17. Olivier Pottier, *Les bases américaines en France*, *op. cit.*
18. *Ibid.*, p. 241-242.
19. « Flagship of U.S. 6th Fleet Bids Farewell to France », *New York Times*, 21 janvier 1967.
20. Recensement. Listes nominatives, 1954, 1962, 1968, Archives départementales des Alpes-Maritimes, 84W34/84W39.
21. Le recensement de Beaulieu semble avoir été perdu.
22. Axelle Bergeret-Cassagne, *Les bases américaines en France: impacts matériels et culturels 1950-1967: Au seuil d'un nouveau monde*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 41.
23. Brochures, photographies, témoignages, coupures de presse, journaux des femmes d'officiers, *cruise books...*, Archives de l'association Les Américains et la 6^e Flotte à Villefranche-sur-Mer, Villefranche-sur-Mer.
24. *Ibid.*
25. « Les nouveaux locaux de l'USO serviront aux matelots de la Navy de Club et de salle de séjour », *L'Espoir*, 21 avril 1959.
26. Hôpital Anglo-américain, Nice, 1906-1972, Archives Municipales de Nice, 31S.
27. *British American Hospital, Annual Report and Accounts*, Correspondance de Martin Dale, 1960, Archives du palais princier de Monaco, B248.

28. James Rives Childs, *A Brief History of the American Church, Nice (1873-1970)*, 1971, The Archives of the Episcopal Church, Austin, Texas.
29. *Parish Registers, Minute Book, Register of Services, Historical Documents Files...*, Archives of the American Church of the Holly Spirit, Box 1, Box 2.
30. *Episcopal News Service : Press Release # XXVII-13 -Parish Experiment Set in Nice*, mis en ligne le 10 décembre 1964 (URL = https://www.episcopalarchives.org/cgi-bin/ENS/ENSpress_release.pl?pr_number=XXVII-13).
31. Brochures, photographies, témoignages, coupures de presse, journaux des femmes d'officiers, *cruise books...*, Archives de l'association Les Américains et la 6^e Flotte à Villefranche-sur-Mer, Villefranche-sur-Mer.
32. « Mom Germaine », *Navy Log*, 1958, (URL = <https://www.dailymotion.com/video/x6i9uxh>).
33. Paul-Jo Masnata, « Le navire amiral de la VI^e flotte US était basé à Villefranche », *Sourgentin Hors-Série*, novembre 2012, p. 18-19.
34. Hugo Le Gourrierec et Florent Plana, *Home away from home*, ESRA, Association Les Américains et la 6^e Flotte à Villefranche-sur-Mer, 2017, 52 mn.
35. Escales de bâtiments de guerre américains..., *op. cit.*
36. Les archives municipales de Cannes ont conservé trente lettres de protestations et de doléances diverses entre 1951 et 1965, dont dix-huit concernent les problèmes de pollution de l'eau et les nuisances sonores. (Archives municipales de Cannes, 10W18, 22W705, 75W27).
37. Pollution des eaux par suite des escales des bâtiments américains : correspondance, notes, rapports, arrêts préfectoraux, délibérations municipales, articles de presse, plans [...], 1946-1965, Archives municipales de Cannes, 22W705.
38. Incident avec des marins américains à Antibes, Lettre de l'amiral Ballentine, commandant de la VI^e flotte, Tribunal de Grande Instance de Grasse, 1950, Archives départementales des Alpes-Maritimes, 0225W 0073.
39. Prostitution liée à l'arrivée de navires de guerre américains, 1949-1991, Archives municipales de Cannes, 75W27.
40. Rapports de Nice avec les États-Unis d'Amérique, l'OTAN, la flotte américaine, coupures de presse locale, 1952-1977, Archives départementales des Alpes-Maritimes, 089J 0071.
41. Registres des mariages, 1948-1967, Mairie de Villefranche-sur-Mer.
42. Paul-Jo Masnata, *Le navire amiral de la VI^e flotte...*, *op. cit.*
43. *Parish Registers, Minute Book, Register of Services...*, *op. cit.*
44. En 1967, 17 500 personnes travaillant pour le compte de l'armée américaine perdent leur emploi en France.
45. Escales de bâtiments de guerre américains..., *op. cit.*
46. Brochures, photographies, témoignages..., *op. cit.*
47. Alpes-Maritimes-Golfe Juan-Places à quai-Emplacements réservés à la Flotte américaine, 1955, Archives nationales de France, 19780003/38.
48. Olivier Pottier, *Les bases américaines en France*, *op. cit.*
49. François Doppler-Speranza, « Entre amitié et émancipation », *Les cahiers Irice*, n° 12, 3 décembre 2014, p. 119-134.
50. Axelle Bergeret-Cassagne, *Les bases américaines en France*, *op. cit.*
51. Ludovic Tournès, « La philanthropie américaine et l'Europe : contribution à une histoire transnationale de l'américanisation », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n° 31, 1^{er} décembre 2010, p. 173-187.
52. Brian A. Mckenzie, *Remaking France: Americanization, Public Diplomacy, and the Marshall Plan*, New York, Berghahn Books, 2007, 272 p.
53. Jonathan Zeitlin et Gary Herrigel, *Americanization and its limits. Reworking US technology and management in Post-War Europe and Japan*, Oxford, Oxford UP, 2000, p. 16.
54. J. Reinhart, « Honorary Editorial », *Riviera Dispatch*, décembre 1963, p. 1.

55. « Traveling “Travels” », *Daisy Mae*, 2 novembre 1960, p. 9.
56. Brochures, photographies, témoignages..., *op. cit.*
57. « French kids get novel Treat ; Pere Noel uses Daisy's Helo », *Daisy Mae*, 17 janvier 1960, p. 8.
58. Walter Mirisch, *I thought we were making movies, not history*, University of Wisconsin Press, 2008, 470 p. ; Cari Beauchamp, *Hollywood on the Riviera. The inside story of the Cannes Film Festival*, New York, Morrow, 1992, 384 p.
-

RÉSUMÉS

Entre 1948 et 1967, les ports azuréens accueillent un nombre important de navires appartenant à la VI^e flotte des États-Unis, associée aux forces terrestres et aériennes de l'OTAN basées en Europe occidentale. Chaque escale est l'occasion, pour les équipages, de se reposer et de découvrir la région. Villefranche-Sur-Mer devient le port d'attache du navire-amiral de la flotte. Ses officiers rejoignent, à chaque retour de mission, leurs familles installées dans la commune et ses environs. Cette présence militaire américaine contribue à la formation d'une communauté au fonctionnement original, dont le niveau d'ouverture au territoire semble relativement élevé. À l'instar des autres « Petites Amériques » que constituent les bases américaines de l'OTAN en France durant la Guerre Froide, ses conséquences économiques territoriales et culturelles sont nombreuses. 1967, année du retrait français du commandement intégré de l'OTAN, marque le départ des familles américaines, dont certaines gardent encore aujourd'hui des liens très forts avec la Côte d'Azur.

Between 1948 and 1967, the ports of the French Riviera welcomed a large number of ships from the United States Sixth Fleet, along with Western-Europe-based ground and air NATO troops. Crews took the opportunity of these stopovers to relax and discover the area. Villefranche-sur-Mer became the homeport of the fleet's starship. Upon returning from their missions, its officers reunited with their families who settled in the city and the surrounding area. This American military presence contributed to establishing a local community, which operated in a very particular way, seemingly very open to its local environment. Like in other “little Americas” established in American NATO bases in France during the Cold War, this community had a significant geographical, cultural and economic impact. In 1967, France withdrew from the unified command of NATO. American families left the area on that year, with some still retaining strong ties with the French Riviera.

INDEX

Keywords : United States Sixth Fleet, Cold War, NATO, soldiers on leave, Americanization, cultural diplomacy

Mots-clés : VIe flotte, Guerre Froide, OTAN, permissionnaire, américanisation, diplomatie culturelle

AUTEUR

NATHALIE MOLINES

Nathalie Molines, est professeur agrégée d'histoire et géographie au Lycée International de Valbonne depuis 2004, après avoir enseigné au Lycée français Rochambeau de Washington durant cinq années. Elle est actuellement doctorante en histoire contemporaine à l'Université de Nice, où elle prépare une thèse depuis 2017, sur les différentes facettes de la présence américaine sur la Côte d'Azur au XX^e siècle sous la direction du Professeur Jean-Paul Pellegrinetti.